

Direction des services
du Cabinet

Charleville-Mézières, le 6 JAN. 2021

Madame, Monsieur,

En votre qualité d'acteur de la sécurité routière de notre département, et dans le cadre de l'appel à projet du plan départemental d'actions de la sécurité routière au titre de 2021 (PDASR), je vous invite à me proposer des actions qui pourraient être financées dans le cadre de ce programme après examen par le pôle de compétence sécurité routière. Ces actions doivent s'inscrire dans au moins l'une des orientations d'actions du Document Général d'Orientations (DGO) des Ardennes 2018-2022, selon les six enjeux prioritaires suivants :

1. les risques routiers professionnels,
2. les seniors,
3. les deux-roues motorisés,
4. les jeunes,
5. la conduite sous alcool et/ou stupéfiants,
6. le partage de la route.

Pour l'organisation de toute action, vous voudrez bien adresser à mes services la fiche descriptive, dûment complétée, jointe à ce courrier.

Pour le dépôt de vos demandes et pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à contacter Monsieur Arnaud THOUÉ, coordinateur sécurité routière par téléphone : 03.51.16.51.23, par courriel : arnaud.thoue@ardennes.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante : DDT des Ardennes, 3 rue des Granges Moulues – BP 852 – 08011 Charleville-Mézières Cedex.

Comptant sur votre participation et mesurant votre implication sur ce sujet sensible, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet, par délégation,
La directrice des services du Cabinet



Anne GABRELLE